

## ÉTAT DES NÉGOCIATIONS ET AMORCE DE LA MOBILISATION

NEGOCIATIONS

Voilà un an que le processus de négociation est entamé. Après 35 rencontres à la table centrale et 36 rencontres à la table sectorielle, nous arrivons malheureusement au constat que **le gouvernement ne souhaite tout simplement pas améliorer nos conditions de travail.**

### À PREUVE, LES DERNIÈRES DEMANDES PATRONALES INCLUAIENT NOTAMMENT :

#### RETRAIT DE L'ARTICLE 19.1

Afin que le temps supplémentaire ne soit désormais payable qu'après 12 heures ou après les heures de la semaine régulière de travail;

#### RETRAIT DE L'ARTICLE 19.2

Afin que le temps supplémentaire ne soit plus payable lors du travail effectué lors d'un congé hebdomadaire;

#### RETRAIT DE L'ARTICLE 7.10

Ce qui supprimerait l'exigence qu'il y ait un minimum de 16 heures d'intervalle lors de changement de quart de travail;

#### PERMETTRE À L'EMPLOYEUR D'ÉTALER LES HEURES D'UN POSTE SUR PLUS D'UNE SEMAINE

Par exemple 45 heures, la première semaine et 25 heures lors de la deuxième ou toute autre formule qui lui plairait;

#### REVOIR L'APPLICATION DES PRIMES MAJORÉES

Afin qu'elles ne s'appliquent désormais qu'à la personne salariée qui cumule un minimum de 20 quarts travaillés sur 28 jour;

#### DIMINUER LE SALAIRE D'ENTRÉE DES PROFESSIONNEL.L.E.S

En ne reconnaissant plus leur formation.

MOBILISATION

### Le gouvernement s'entête obstinément à ne pas augmenter ses offres.

Devant cet état de fait et devant l'urgence d'améliorer les conditions de travail des travailleur.se.s du réseau, nous amorçons une campagne de mobilisation. Nous mobiliser nous permettra d'obtenir une convention collective négociée qui respecte l'ensemble des personnes salariées qui se dévouent quotidiennement à leurs tâches.

#### On le mérite!

Comme première action syndicale de mobilisation, nous vous invitons à vous rendre sur la page Facebook du CPAS afin de partager en grand nombre la *Déclaration de l'amorce de la mobilisation* et à suivre le lien afin de signer la lettre destinée au premier ministre, au ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'à la présidente du Conseil du Trésor. Vous serez également conviés à vous identifier avec l'écusson « Exigeons le respect ».

**Restez à l'affût! D'autres actions syndicales suivront!**

CPAS

Conseil provincial  
des affaires sociales

